

Union Monétaire Ouest Africaine
Comité de Stabilité Financière dans l'Union Monétaire Ouest Africaine
(CSF-UMOA)

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 24^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DU CSF-UMOA

Cotonou, le 19 décembre 2023



Le Comité de Stabilité Financière dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (CSF-UMOA) a tenu sa 24^{ème} session ordinaire le mardi 19 décembre 2023 à Cotonou, dans les locaux de l'Agence Principale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour le Bénin, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Kassi BROU, Gouverneur de la BCEAO, son Président statutaire. Le CSF-UMOA regroupe la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Commission Bancaire de l'UMOA (CBU), l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA (AMF-UMOA), la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) et un représentant de chacun des huit (8) États membres de l'UMOA.

Le Comité a analysé l'environnement économique et financier international et régional au cours de l'année 2024.

Le Comité a noté que l'activité économique mondiale a été moins soutenue au troisième trimestre 2023, dans un contexte où la plupart des Banques centrales ont maintenu leurs politiques monétaires restrictives face à des niveaux d'inflation élevés.

Le Comité a, en outre, relevé que malgré cette conjoncture internationale peu favorable, l'activité économique au sein de l'UEMOA est restée dynamique au troisième trimestre 2023, avec une progression de 5,7% du PIB réel, en rythme annuel, après 5,5% le trimestre précédent. De même, le resserrement de la politique monétaire et les mesures prises par les Autorités publiques ont permis d'atténuer les tensions inflationnistes dont le taux est ressorti à 2,9%, en glissement annuel, au troisième trimestre 2023.

Le Comité a également noté que le secteur financier de l'UMOA demeure globalement résilient. Les indicateurs macroprudentiels montrent une solidité du secteur bancaire qui présente un ratio de solvabilité total moyen de 13,40% à fin septembre 2023, pour une norme minimale de 11,5%. Sur le marché financier régional, les indices BRVM 30, BRVM PRESTIGE et BRVM COMPOSITE ont observé respectivement une progression de 5,8%, 3,8% et 2,6% à fin septembre 2023. Le secteur des assurances affiche un ratio de marge de solvabilité de 302%, pour une exigence minimale de 100%. Avec un ratio de liquidité de 422%, pour une norme minimale de 100%, le secteur de la prévoyance sociale dispose de ressources suffisantes pour faire face à ses engagements à court terme.

Le Comité a toutefois souligné les vulnérabilités de sources externe et interne auxquelles le secteur financier pourrait être confronté à court et moyen termes. Au plan international, les incertitudes découlent des tensions géopolitiques, de la dégradation des indicateurs de viabilité de la dette souveraine et du resserrement de la politique monétaire dans les économies développées et émergentes, qui pourrait entraîner des pressions sur les flux de capitaux des pays en développement. Au niveau de l'Union, les incertitudes sont relatives aux crises sécuritaires et socio-politiques.

Dans ce contexte, le Comité recommande aux Etats membres et aux Autorités de régulation et de supervision du secteur financier régional de maintenir leur vigilance, de renforcer leur coopération et de poursuivre les actions entreprises pour renforcer la solidité des institutions financières en vue de la préservation de la stabilité financière de l'UMOA.

Fait à Cotonou, le 19 décembre 2023

Le Président,

Jean-Claude Kassi BROU